



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

loyers et charges locatives

Question écrite n° 70174

Texte de la question

M. Gérald Darmanin attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la loi ALUR. Il aimerait avoir des précisions quant à l'application de cette loi en ce qui concerne l'encadrement des loyers. Cette précision est importante afin de répondre aux interrogations des clients qui souhaiteraient savoir si cet encadrement est applicable dans la région lilloise. La loi prévoit que 59 communes sont concernées dans le Nord-Pas-de-Calais dont 58 sur le territoire de LMCU, alors même que le logement est de compétence communautaire. Aussi, il aimerait disposer de précisions quant à cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70174

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 10024

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)